



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### AVIS AU CONTRIBUABLE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale adjointe, de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

- Une demande de dérogation mineure # 13080\_610\_2026\_1064\_DM a été déposée relativement à l'immeuble sis au 0, chemin du Golf à Saint-Louis-du-Ha! Ha! lot 4 779 508.
- La dérogation demandée vise à autoriser allée d'accès d'une largeur maximale de 10 mètres au lieu de 15 mètres.
- La demande déroge au règlement de lotissement # 2015-374 article 3.2.3
- Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la prochaine séance ordinaire du conseil qui aura lieu le 6 juillet 2026 à 20h00 à la salle du conseil, situé au 95 rue Saint-Charles, Saint-Louis-du-Ha! Ha. Toute personne intéressée à cette demande pourra se faire entendre par le conseil.

Donné à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce 3<sup>ème</sup> jour de juin deux mille vingt-six.

Marie-Hélène Morneau

Directrice générale adjointe, greffière-trésorière